

## Questions orales

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, je suis certain que, puisqu'une démarche semblable a été faite par les députés d'un bout à l'autre du pays ainsi que par les premiers ministres et les ministres de l'Agriculture des provinces, cette question sera assurément étudiée.

\* \* \*

[Français]

## LA CHAMBRE DES COMMUNES

ON SUGGÈRE QUE LES SESSIONS DÉBUTENT ET SE  
TERMINENT À DES DATES FIXES—L'ATTITUDE DU  
GOUVERNEMENT

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au président du Conseil privé, au leader parlementaire du gouvernement.

Étant donné que les députés de tous les partis souhaitent des vacances et n'y parviennent pas, le House leader étudie-t-il présentement l'opportunité, pour le Parlement ou le gouvernement, de convoquer les Chambres et de suggérer que les ajournements et les prorogations aient lieu à des dates fixes, de façon que nous sachions où nous nous en allons?

[Traduction]

L'hon. Allan J. MacEachen (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, depuis quelques années le gouvernement tente de prévoir l'ajournement pour la fin de juin ou le début de juillet. Il a réussi à le faire au cours de toutes les sessions de la dernière législature à l'exception d'une seule. En raison de la forte somme de travail dont l'État doit s'acquitter, nous n'avons malheureusement pas réussi à ajourner à la fin de juin. Toutefois, je travaille avec mes collègues des autres partis en comptant ou en espérant peut-être que nous pourrions ajourner d'ici une semaine à peu près si nous pouvons prévoir l'organisation qu'il faut pour terminer ces travaux.

[Français]

M. Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

Le ministre est-il d'avis que si le gouvernement présentait sa législation en temps opportun, on parviendrait à terminer la session à la fin de juin?

\* \* \*

[Traduction]

## AIR CANADA

LE DIFFÉREND AVEC L'ASSOCIATION DES EMPLOYÉS DES  
LIGNES AÉRIENNES—LA RUPTURE DES NÉGOCIATIONS—  
LES MESURES ENVISAGÉES

M. Dan McKenzie (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre du Travail. Comme il y a eu rupture de négociations entre Air Canada et l'Association des employés des lignes aériennes, quelles mesures prendra maintenant le ministre pour régler cette situation?

L'hon. John C. Munro (ministre du Travail): Tout ce que je puis répondre, monsieur l'Orateur, c'est que nous

[M. Gleave.]

surveillerons de très près les réactions que pourraient avoir les intéressés durant la fin de semaine. Nous aurons ainsi la liberté de décider si une autre intervention s'impose de ma part ou de la part de mon ministère.

LA QUESTION DE L'EMPLOI DES NON-SYNDIQUÉS  
PENDANT LA GRÈVE—LA DEMANDE DE POURSUITES  
JUDICIAIRES

M. Doug Rowland (Selkirk): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au ministre du Travail. En réponse à des questions posées à la Chambre la semaine dernière, le ministre a dit qu'il réservait son jugement sur la demande du syndicat impliqué dans la grève qui demandait la permission de poursuivre la compagnie pour emploi illicite de la main-d'œuvre tant que la médiation n'aura pas eu une chance d'aboutir. Comme les pourparlers de médiation ont maintenant été abandonnés, le ministre est-il disposé à accéder à la demande du syndicat qui voudrait poursuivre?

L'hon. John C. Munro (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, le député prétend que les pourparlers ont été interrompus. J'ai tenté de dire qu'il est à espérer que cette situation est provisoire.

LA QUESTION DE L'EMPLOI DES NON-SYNDIQUÉS  
PENDANT LA GRÈVE—LES CONCLUSIONS DE L'ENQUÊTE  
MINISTÉRIELLE

M. Doug Rowland (Selkirk): Le ministre a-t-il terminé son enquête sur les allégations selon lesquelles Air Canada oblige le personnel non syndiqué à remplacer les travailleurs en grève? S'il a terminé cette enquête, quels en sont les résultats?

L'hon. John C. Munro (ministre du Travail): Je n'ai pas terminé l'enquête, monsieur l'Orateur.

\* \* \*

## LES PÉNITENCIERS

DEMANDE D'ENQUÊTE AU SUJET DES SUICIDES À  
PRINCE-ALBERT—LES MESURES ENVISAGÉES

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, le solliciteur général nous dirait-il si lui-même ou le gouvernement a songé à nommer une commission d'enquête sur les conditions qui prévalent dans les pénitenciers en général? Je parle du pénitencier de Prince-Albert où, ces derniers mois, six détenus se sont suicidés et où des gardiens ont été victimes de voie de fait graves.

L'hon. Warren Allmand (solliciteur général): Les suicides qui se sont produits au pénitencier de Prince-Albert nous inquiètent au plus haut point et une enquête interne a eu lieu. Cependant, enquête faite, ces suicides se semblent pas avoir de cause apparente ni de caractéristique commune. J'ajouterai que nous avons reçu récemment le rapport d'un bureau de psychiatres-conseils—rapport qui devrait être rendu public dans une semaine environ—qui propose des moyens de traiter les détenus susceptibles de se suicider. Il recommande notamment de construire, dans les provinces des Prairies, un centre médico-psychiatrique où l'on pourrait garder et traiter ces détenus. Nous prévoyons pouvoir entreprendre la construction d'un tel centre régional vers la fin de l'année.